

REGLES D'ACCES AU TERRAIN
COMPETITIONS ET HANDICAP 2017-2018
Juniors Team L'Empereur

1. L'accès au terrain

- Les badges verts et rouges sont admis à jouer sur La Hutte, avec encadrement en période de faible affluence (vérification obligatoire auprès du secrétariat).
- Les badges bleus, jaunes et blancs sont admis sans encadrement sur La Hutte ou L'Empereur en fonction de leur handicap.

2. Les premières compétitions sur La Hutte

- Les compétitions « 4-9 trous » pour juniors sont organisées sur La Hutte à la bonne saison. Les flights peuvent être mixtes.
Le junior choisit de participer à la compétition sur 4 trous ou sur 9 trous. Nous recommandons aux jeunes joueurs débutants de commencer par 4 trous.
Les compétitions juniors « 4-9 trous » sur la Hutte sont réservées exclusivement aux juniors ayant un hcp compris entre 36 et 54. Ces compétitions sont encadrées par des adultes golfeurs sans lien de parenté avec le joueur, pour les aider à respecter les règles et l'Etiquette.
Les juniors ayant un hcp <= 36 s'inscriront aux compétitions du dimanche sur La Hutte ou sur L'Empereur.

Pour les juniors U10 - filles et garçons, ces compétitions se jouent à partir de départs avancés (boules orange) sur 4 trous et 9 trous et pour autant que le junior ait un handicap compris entre 54 et 41.
Dès que son handicap atteint 40, le junior reculera aux boules normales (rouges pour les filles et jaunes pour les garçons).

4 trous :

Formule autorisée uniquement dans le cadre des compétitions juniors/Académie.

Le junior y participe avec un handicap initial de 54, quel que soit son âge. Le handicap de 54 lui donne un 'playing handicap' de 43 coups au-dessus du par de La Hutte sur 18 trous.

Le junior qui fait 9 points stabelford ou plus sur 4 trous a donc joué mieux que son handicap et sera donc coupé à 53.

9 trous :

Formule autorisée uniquement dans le cadre des compétitions juniors/Académie.

Seuls les 9 trous joués seront comptabilisés.

Le capitaine Juniors bloquera le hcp du junior à 40 en cas de gros score sur 9 trous. Ceci permettra au junior de reculer ensuite aux boules normales pour s'habituer aux longueurs du parcours avant d'atteindre le hcp de 36.

- Les compétitions « Club » du dimanche sur La Hutte

Un junior peut y participer avec un hcp ≤ 54 . Nous conseillons néanmoins aux débutants ayant un hcp de 54 de se limiter aux rencontres de la Hutte du samedi dans un premier temps.

Les flights de juniors sur La Hutte doivent au moins être composés d'un adulte sans quoi la carte ne sera pas validée.

Le junior inscrit à une compétition du dimanche est tenu de jouer 18 trous. Il joue dès ce moment des boules normales liées à son handicap (pas de départs avancés pour les moins de 12 ans sur La Hutte lors des compétitions Club du dimanche. Le terrain est court et adapté aux juniors).

En hiver, lors de la Winter Cup, un jeune junior (<10 ans) peut décider de ne jouer que 9 trous (à mentionner obligatoirement lors de l'inscription dans « la remarque »).

Un classement spécifique sera établi pour les juniors participant à la Winter Cup. Le meilleur junior sur La Hutte et sur L'Empereur sera récompensé.

3. La modification du Handicap

- Un junior avec un handicap compris entre 54 et 36 peut faire évoluer son handicap toute l'année, en jouant 9 trous (uniquement lors des compétitions juniors) ou 18 trous sur La Hutte.

Les juniors ayant un hcp de 36 à 40 peuvent le descendre en jouant 9 trous (uniquement lors des compétitions juniors) ou 18 trous sur La Hutte.

Les juniors ayant un hcp de 36 peuvent le descendre en jouant obligatoirement 18 trous sur La Hutte ou 18 trous sur L'Empereur, une carte de 9 trous sur L'Empereur et sur La Hutte ne sera pas acceptée.

Dans tous les cas, la descente du handicap se fera :

- a) lors d'une compétition encadrée,
- b) durant un stage de l'Académie,
- c) une compétition junior,
- d) ou en rentrant une carte avec un adulte joueur disposant d'un handicap sous les 36 (qui n'est pas un parent c-à-d père, mère, frère, sœur, belle-mère, beau-père ou grands-parents).

Toutes les cartes seront soumises à l'approbation du Capitaine Juniors ou du Head Pro et seront conformes au règlement EDS du club (disponible sur le site).

Un junior ayant un handicap de 36 ou moins ne pourra pas le descendre au cours de la période comprise entre le prix de clôture et le prix d'ouverture.

4. Le passage sur le parcours de L'Empereur :

- En période de stages juniors, ou en semaine, les juniors munis d'un badge jaune sont admissibles sur L'Empereur, moyennant accord préalable du secrétariat (pour vérification de l'affluence, compétitions, ...). Les Pros peuvent déroger à cette règle, et permettre à tout junior de monter sur L'Empereur lorsqu'ils estiment que cela se justifie mais toujours en concertation avec le secrétariat.
- Les juniors ayant atteint un handicap de 36 sur La Hutte reçoivent l'accès à L'Empereur.

5. Les compétitions « Club » sur L'Empereur :

- Après avoir atteint un handicap de 36 ou moins, le junior devient admissible aux compétitions « club » du dimanche, et peut jouer librement sur L'Empereur. Il joue dès ce moment des boules normales liées à son handicap, sauf s'il a moins de 12 ans, auquel cas il joue des boules devant celles d'où il jouerait normalement. Soit des bleues quand il a le handicap pour jouer des jaunes et des jaunes quand il a le handicap pour jouer des blanches. Les filles jouent des boules rouges quand elles ont le handicap des rouges en recevant les strokes des bleues et des boules rouges quand elles ont le handicap des boules bleues.

- En cas de départs avancés, les juniors conservent les strokes normaux et participent à la table des prix uniquement si le sponsor le prévoit. Un classement junior sera, dans la mesure du possible, établi lors de chaque compétition.
- Le Capitaine Juniors peut décider d'appliquer des dérogations sur les choix des boules de départ en fonction des aptitudes particulières de certains juniors. Ce sera par exemple le cas pour de très jeunes joueurs affichant des aptitudes techniques hors normes, mais n'ayant pas encore la puissance physique nécessaire pour atteindre les fairways (Ex : un garçon de moins de 10 ans pourrait partir des boules rouges).
- Les flights de juniors seront admis durant les compétitions de club le dimanche uniquement sur L'Empereur, si le Comité Juniors et/ou le Capitaine Juniors ont donné leur aval sur leurs aptitudes à jouer de manière autonome. Sur La Hutte, au moins un adulte devra jouer dans le flight, ceci pour des raisons de timing et de sécurité.

6. Parents accompagnateurs :

Les parents ne sont pas autorisés à suivre les parties sur le terrain. Ils sont en droit de se trouver et d'assister au départ et à l'arrivée des joueurs (Règle de la FRBG).

7. Aide extérieure :

L'aide d'un caddie n'est pas autorisée (Règle de la FRBG).

8. Les champions du Club Juniors :

A partir de 2017, les champions juniors seront désignés lors du Championnat du Club Juniors 18 trous. Celui-ci sera organisé en même temps que le Championnat du Club 36 trous, par catégories d'âges. Un junior pourra participer aux deux Championnats (du Club et Juniors), il jouera alors les 36 trous. Les champions juniors (fille et garçon) seront les gagnants de la catégorie U18 sur 18 trous. Ils s'engagent à participer au Master Juniors en cas de victoire.

9. Les compétitions/cartes extérieures/étrangers :

- Les cartes extérieures seront acceptées uniquement dans le cadre d'une compétition officielle de l'AFG, VVG, FRBG ou l'équivalent à l'étranger tel que la FFG, Grand Prix, ... La table EGA Playing Handicap strokes doit être disponible et le parcours homologué.
- Le capitaine junior se garde le droit de modifier le CBA du jour de la compétition comme le fait dans certains cas la FRBG.

C. Normand
Capitaine Juniors
Juin 2016
Validé par le CS du 8/06/16
Actualisé le 19 avril 2017